

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 18 octobre 2023

Budget participatif départemental : le Département remercie l'ensemble des participant·e·s !

Le Département d'Ille-et-Vilaine a lancé sa première édition du budget participatif le 1^{er} décembre 2022. L'engouement a été immédiat. Pour remercier l'ensemble des participants et personnes ayant œuvré à sa bonne mise en œuvre, le Département organisait hier une soirée réunissant les porteurs de projets, les agents de la collectivité et les élus.

Une soirée organisée pour se rencontrer et échanger

La soirée organisée hier soir était également l'occasion pour les porteurs de projets d'échanger entre eux et de rencontrer les agents impliqués dans cette démarche. Lors de cette soirée animée par Aurélie Crété, journaliste à France 3, 7 porteurs de projets lauréats ont présenté leur démarche et témoigné de l'« accélérateur », qu'a été pour eux le budget participatif départemental.



Une première édition réussie

Cette première édition du budget participatif départemental a rencontré un franc succès. Outil de démocratie locale, le budget participatif a permis aux breillien.nes de plus de 16 ans et aux associations locales de proposer des projets d'intérêt général dans tout le département sur une plateforme dédiée. Au total, 305 idées ont été proposées et 10 286 Breillien.nes ont participé au vote du budget participatif pour désigner les 60 projets lauréats. Un budget de 2 millions d'euros était réparti entre chacun des six territoires du département (Rennes, Redon-Vallons, Saint-Malo, Fougères, Brocéliande et Vitré).

Les Breillien.nes ont fait preuve d'une grande imagination et ont proposé des idées originales, engagées et percutantes. Celles-ci peuvent être consultées sur le site internet du Département : www.ille-et-vilaine.fr/budgetparticipatif

Le Département d'Ille-et-Vilaine tient à remercier l'ensemble des porteurs de projets, les Breillien.nes qui ont été nombreux à voter pour leurs projets favorisés ainsi que tous les agents de la collectivité qui ont œuvré au bon déroulé de cette démarche.